

Je ne trouvai rien de nouveau à Gaspé. Quelques baleiniers étaient de retour et paraissaient bien contents de leur voyage.

Le 7, après avoir pris de l'eau et des provisions et avoir fait subir quelques réparations à "La Canadienne," nous laissons le Bassin de Gaspé pour la Baie des Chaleurs. Je visitai ce jour la Grande-Grave, la Pointe St. Pierre et Percé, où nous jetâmes l'ancre dans l'après-midi.

Dans tous ces postes de pêche la récolte de morue d'automne était bien pauvre, non pas par le manque de ce poisson sur les bancs ou même près des côtes, mais parce que nos pêcheurs ne purent sortir, en étant empêchés par les vents continuels qui, cet automne, n'ont cessé de visiter nos côtes. Sans cela nous aurions eu une bien bonne pêche, car les quelquefois que nos berges ont pu se rendre sur les bancs elles ont rapporté de 12 à 15 draffes de morue.

Le 8 nous partions de Percé, et le soir nous jetions l'ancre à la Grande-Rivière, après avoir touché à l'Anse du Cap, et le 9 au matin nous étions dans la rade de Paspébiac, où je comptai 6 vaisseaux jersais prenant des chargements de morue sèche. Dans tous ces endroits la pêche n'était que moyenne; à New-Port elle était meilleure, disait-on.

Le 10, dans l'après-midi, ayant terminé mes affaires à Paspébiac et le vent se mettant au nord-est, nous mîmes à la voile, et favorisés par une jolie brise nous étions le lendemain au matin à Carleton où je débarquai pendant quelques heures, et le même soir nous mouillions dans le haut de la rivière Ristigouche, vis-à-vis la pointe de la Mission.

Là, je remarquai avec peine que des pêcheurs de saumon, appartenant au Nouveau-Brunswick, n'avaient pas encore fait disparaître de la rivière Ristigouche les piquets employés par eux dans la confection de leurs stations de pêche et qui obstruaient ainsi son cours.

Le lendemain il fit une tempête du nord-est avec pluie et grêle. Le 13, après-midi, le vent se mettant au ouest-nord-ouest nous laissâmes la pointe de la Mission, et le soir je mouillais à Carleton, d'où je repartis le lendemain au matin pour visiter Maria et venir jeter l'ancre le même soir à New-Richmond.

Je rencontraï à Maria M. F. Cook, et à New-Richmond M. N. Dimock, qui me dirent tous deux qu'aucune contravention à la loi n'avait eu lieu depuis la dernière visite de "La Canadienne;" que la pêche du saumon avait été bien meilleure qu'à l'ordinaire et que nos rivières, pendant le temps du frai, avaient été visitées par un grand nombre de saumons.

Je ne pus partir le 15, ayant eu une arrestation à faire à New-Richmond; mais le 16 au matin, nous mettions à la voile, et dans l'après-midi je débarquai au Grand Bonaventure, où je trouvai la pêche assez bonne, des barges ayant rapporté ce jour-là de 400 à 500 morues.

Les pêcheurs se servaient, pour boïtter leurs lignes, d'éperlan, qu'ils trouvaient en quantité à l'embouchure de la rivière.

Le même soir nous jetions l'ancre à Paspébiac, d'où nous ne pûmes repartir que le surlendemain, en étant empêchés par le calme.

A 10 heures du matin, le 18, nous étions dans le havre de Caraquette, et de suite j'envoyai, sous les ordres du maître-pilote, mon canot sur les bancs d'huîtres, et le même soir les huîtres destinées à être plantées au Bic étaient à bord.

Le lendemain au matin nous partions de Caraquette, et le 20, à 8 heures du matin, je débarquais à Percé, où la pêche continuait à être mauvaise, et où, à part de cela, il n'y avait rien de nouveau.

Dans l'après-midi nous mîmes à la voile pour le Bassin de Gaspé, où nous mouillâmes le lendemain dans la matinée.

Je trouvai, en cet endroit, 9 vaisseaux occupés à charger de la morue sèche pour les marchés brésiliens et européens.

Je demeurai au Bassin de Gaspé jusqu'au 23, et pendant ce temps je réglai des comptes avec les différents marchands de l'endroit, pris des provisions, draguai à la recherche d'huîtres et constatai malheureusement qu'elles n'avaient pu vivre dans les eaux du Bassin et prêtai assistance à George Dumaresq, écuier, J. P., qui, pendant mon séjour dans ce port, avait eu à régler plusieurs difficultés, entre autres, un cas de vol à bord d'une goëlette, venant du vaisseau naufragé "Ardenlee," chargée d'effets. J'arrêtai l'accusé, et l'après-midi, après que George Dumaresq, écuier, eut terminé l'enquête, je laissais le